



Une année bien remplie pour Attention Mines !

Le permis Exclusif de Recherches Minières dit de Silfiac a été accordé à la société Variscan Mines le 15 septembre 2015 par le ministère de l'économie.

Le 05 janvier 2016, l'association Attention Mines ! se crée pour lutter contre cette autorisation de prospection minière car :

- l'octroi du permis a été donné sans prise en compte et concertations suffisantes des population impactées.

- l'étude d'impact fournie par le pétitionnaire minimise les risques causés à l'environnement, aux populations, au tissu socio-économique local.

- le code minier actuel n'a pas évolué suffisamment depuis sa création (1810). Il favorise largement le secteur industriel extractiviste et ne prend pas en compte les dommages environnementaux.

- le code minier actuel lie intimement prospection et extraction.

- la volonté de relance minière portée par le gouvernement ne prend pas en compte les objectifs de la loi sur la transition énergétique vers un développement durable qui oblige à réduire l'extraction de matières premières, à favoriser l'économie circulaire et respecter les milieux naturels pour permettre aux citoyens de vivre dans un environnement sain.

En effet malgré les efforts répétés de communication du gouvernement sur la mine « propre », « verte », « responsable », le passif minier armoricain (plomb, uranium...), national et international prouve que l'activité minière a toujours un impact négatif sur l'environnement :

- teneurs en minerais par tonne de roche extraite très faibles qui génèrent des montagnes de déchets à ciel ouvert.

- procédés chimiques d'extraction et de concentration industriels du minerai très polluants, non retraités, qui s'accumulent dans des poches souterraines ou dans des bassins de décantation à ciel ouvert.

- sites d'extractions abandonnés et non réhabilités qui contaminent pour des centaines de milliers d'années les rivières et sols environnants, les populations (Salsigne, St Félix de Pallières, ...).

Pour sensibiliser la population à cette problématique, Attention Mines a multiplié toute l'année 2016 les réunions d'information publiques dans les communes du PER et autour, rencontré les associations locales et départementales de pêche du Morbihan et des Côtes d'Armor, de consommateurs, d'agriculture paysanne, citoyennes, les élus du PER, participé à des manifestations locales (fêtes, marchés...) et engrangé soutiens coopératifs et financiers.

Le 23 mars 2016, une requête de demande en annulation du permis de Silfiac a été déposée au tribunal administratif de Rennes. Elle est portée par NPCB (Nature et Patrimoine en Centre-Bretagne), Eau et Rivières de Bretagne et 3 particuliers. Attention Mines ! trop jeune pour ester en justice la finance intégralement ainsi que la demande de recours gracieux déposée en novembre 2015, grâce notamment aux recettes du fest-noz du 19 février 2016 qui a rassemblé plus de 700 personnes et aux autres manifestations à venir.

Pour appuyer cette action, Attention Mines ! lance une campagne en faveur de l'Intervention Volontaire. Cette procédure en justice permet à toute personne physique ou morale « ayant intérêt à agir » de se joindre en soutien à notre demande d'annulation du PER de Silfiac. Il peut s'agir d'un particulier craignant une dévaluation de son bien immobilier, d'un agriculteur craignant une pollution ou baisse de son approvisionnement en eau, d'un acteur économique vivant du développement touristique ou d'une commune craignant une baisse de fréquentation de son territoire ou une dégradation de son cadre de vie, etc... du fait du permis minier et de sa possible transformation en exploitation minière.

D'ores et déjà, la Fédération de pêche du Morbihan (14000 adhérents) nous soutient. Six communes du PER de Silfiac ont délibéré également dans ce sens : Guern, Silfiac, Séglien, Malguénac, Lescouet-Gouarec et Cléguérec. D'autres communes, associations locales,

particuliers, acteurs économiques se mobilisent.

(Les frais de la procédure peuvent être pris en charge totalement par le forfait « protection juridique » de l'assurance responsabilité civile individuelle .)

Les plus de 1000 refus d'accès aux terres des habitants du PER de Silfiac nous encouragent également et entravent fortement le début des prospections des géologues de Variscan sur le terrain.

Mais Attention Mines ne travaille pas seule. Elle s'inscrit dans le combat breton contre les permis miniers. Au total 10 permis accordés ou à l'étude quadrillent le grand Ouest,(La demande de permis de Dompierre (35) vient d'être retirée , grâce à la forte mobilisation citoyenne sur place ?).Elle inscrit sa lutte dans un combat national. En effet la France est mitée de permis de demandes d'exploration minière ou d'hydrocarbures non conventionnels (stoppés pour l'instant par un moratoire)en métropole et territoires d'outre-mer(Guyanne et Nelle Calédonie.) . C'est pourquoi le rassemblement intercollectif du 15 octobre à UZEL a rassemblé plus de 1000 personnes venues de Bretagne et d'ailleurs et que plusieurs élus ont pris ou réitéré leur position pour dénoncer l'opacité de ces projets et réclamer plus de transparence : René Louail, Philippe Noguès, Loïc Roscouet,...

Mais la mobilisation ne doit pas en rester là. Nous entrons dans une période électorale et nous devons interpeller nos représentants sur leur position à propos de cette relance minière.

L'ONG les Amis de la Terre vient de sortir (déc.2016) un dossier qui conteste cette fuite en avant du renouveau minier intitulé : « *Creuser et forer, pour quoi faire ? Réalités et fausses vérités du renouveau extractif en France* ». Elle publie également un bilan de 10 ans d'une politique du recyclage français qui reste trop modeste et pas à la hauteur des enjeux climatiques et dénonce le manque de cohérence du gouvernement qui ouvre grande la porte à un mode de développement rétrograde. <http://multinationales.org/Entre-dechets-electroniques-et-reve-de-renouveau-minier-le-syndrome-de-la-fuite>

Dans ce contexte, la réforme du code minier tente un passage à l'Assemblée Nationale. Un collectif d'opposants aux gaz de schiste a lancé fin novembre la campagne d'interpellation de nos députés : « La sale mine du futur code minier », pour qu'ils l'amendent de directives plus en accord avec les préceptes de sobriété de la COP 21 et de l'économie circulaire. La réforme, bien en dessous de nos attentes a été soumise au vote les 24 et 18 janvier 2017.

Continuons à interpeller nos élus locaux, régionaux et nationaux sur leurs choix de développement. En ce moment Pontivy Communauté élabore son PLUI.

Voulons-nous y voir intégrer le PERM de Silfiac sans aucune réserve ou contestation ?

Tous les habitants en aval du lac de Guerlédan dépendent du Blavet pour leur alimentation en eau potable. Veulent-ils voir leur ressource en eau déjà menacée par les actuelles sécheresses à répétition risquer de manquer ou d'être empoisonnée par des rejets d'exploration ou d'extraction minière ?

Voulons-nous léguer à nos enfants un environnement détruit alors que nous profitons aujourd'hui de ses bienfaits ?

Pour nous rejoindre, vous informer, nous soutenir :

alternatives-projetsminiers.org



